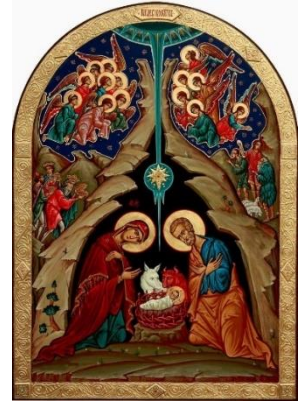


« *Le loup ne mange pas l'hiver.* » Il faudra donc y passer, mais ce sera bref, et beau ! Avec ce dernier mois de l'année, les jours atteignent leur plus courte durée, mais selon la sagesse populaire... « *À la Sainte-Luce, les jours croissent du saut d'une puce.* »

Et pour nous, les chrétiens, décembre est porteur du plus beau cadeau de Noël : la grande joie de la **Nativité**. Ce mois s'ouvre avec le premier dimanche de l'Avent. Si la liturgie de ce jour nous parle encore une fois de la venue prochaine du Fils de l'homme « *avec puissance et gloire* », elle laissera vite ce thème pour nous préparer à accueillir sa venue dans l'histoire. La nuit de Noël, ce sera l'évangile de Luc qui nous offrira le récit de la naissance de Jésus, tandis qu'à la messe du jour nous aurons la joie de relire et de nous laisser enchanter une fois de plus par le prologue de l'évangile de Jean : « *Au commencement était le Verbe... et le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous...* ». L'Éternel entre dans le temps et s'y cache pour faire route avec nous vers notre salut. Miracle de l'Amour !



La venue du Messie nous est annoncée par les prophètes de l'Ancien Testament et par Jean Baptiste le « précurseur » : ensemble, ils nous prennent par la main et nous conduisent aux jours où les préparatifs pour la fête devront se faire plus intenses. Ce trajet est marqué par la grande solennité de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, qui sera célébrée, cette année, le 9 décembre. Dans la Parole de Dieu de ce grand jour se déploie toute l'histoire du salut, qui trouve en Marie la disponibilité que Dieu lui demande pour venir habiter au milieu de nous : « *Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ; tu lui donneras le nom de Jésus...* ». Pour nous, les Oblats de Marie Immaculée, la fête est encore plus grande car elle nous rappelle qu'il y a bientôt 200 ans, Eugène de Mazenod a choisi ce nom pour sa petite famille, les jours où il allait à Rome pour demander au pape Léon XII d'approuver sa Règle.

Comment chacun de nous va-t-il vivre ce temps de l'Avent ? Comment va-t-il se préparer pour ce rendez-vous de Noël ? N'est-ce pas le moment privilégié pour contempler, méditer, prier ce grand mystère de l'Incarnation ? Dans son amour infini pour l'Homme, Dieu prend chair parmi nous. Il partage notre nature humaine dans toutes ses composantes ; il naît comme tous les enfants du monde, dans la fragilité et la vulnérabilité, entouré de la tendresse de ses parents. C'est ce nouveau né que nous contemplons dans nos crèches. Saurons-nous accueillir cette irruption de Dieu en nous-mêmes et dans nos vies de chaque jour ?

Ce mois de décembre nous introduit aussi dans **l'année jubilaire**. La bulle *Ineffabilis Providentia*, du pape Paul II, de 1470, stipule qu'à partir de 1475 le Jubilé aurait lieu tous les 25 ans. Au verso de cette feuille, vous pouvez trouver quelques informations supplémentaires concernant cet événement.

La Porte Sainte sera ouverte par le Pape le 24 décembre à Saint-Pierre, puis le 29 décembre à Saint-Jean de Latran. Ce même jour, le dimanche 29 décembre 2024, à la cathédrale d'Aix à 10h30, notre évêque célébrera, en communion avec le saint-Père, l'ouverture du Jubilé. Dans le cadre des célébrations jubilaires, notre pasteur nous donne rendez-vous à Aix : « *J'invite les fidèles du diocèse à entrer dans le Jubilé le dimanche de l'Épiphanie, 5 janvier 2025 à 15h00 à Aix. Partant de Notre-Dame de la Seds, siège initial de l'épiscopat à Aix et sanctuaire marial éminent de notre diocèse, nous irons en procession jusqu'à la cathédrale Saint-Sauveur. J'y invite solennellement tous les prêtres, diacres, religieuses et fidèles.* » Un an après, à Arles, le 4 janvier 2026 à 15h, « *Je célébrerai la fin de la démarche jubilaire dans le diocèse le dimanche 4 janvier 2026 à 15h00, Solennité de l'Épiphanie, à la cathédrale Saint-Trophime d'Arles. J'y invite de nouveau tous les fidèles du diocèse.* »

Enfin, un événement à ne pas oublier : le synode s'est achevé dans une relative indifférence. Il marque cependant un tournant important dans la vie de l'Église. Pour la première fois, l'ensemble du peuple chrétien, dans tous les continents du monde, a été consulté sur l'avenir de son Église. Dans les assemblées synodales, une place grandissante a été accordée aux laïcs et aux femmes, avec droit de vote. Le document final (qui marque des avancées à petits pas) n'a pas été suivi d'une exhortation apostolique du Pape ; il montre ainsi qu'il est un participant comme les autres qui adopte le texte collectif. Il a même affirmé : « *le document contient déjà des indications très concrètes qui peuvent servir de guide pour la mission des Églises, sur les différents continents, dans des contextes différents* ». À chaque Église locale, dans sa diversité et son originalité, de poursuivre maintenant la démarche initiée par ce synode. Une nouvelle culture d'Église est-elle en train de naître ?

Les jubilés d’hier à aujourd’hui

Chez les anciens Juifs, le Jubilé (appelé année du yōbēl, « du bouc », car la fête était annoncée par le son d’une corne de bouc) était une année déclarée sainte. Pendant cette période, la loi mosaïque prescrivait que la terre, dont Dieu était l’unique propriétaire, devait retourner à son ancien propriétaire et que les esclaves devaient retrouver leur liberté. Elle tombait généralement tous les 50 ans.

À l’ère chrétienne, après le premier Jubilé en 1300, les échéances de la célébration du Jubilé ont été fixées par Boniface VIII tous les 100 ans. À la suite d’une pétition des Romains adressée au pape Clément VI (1342) la période a été ramenée à 50 ans.

Au cours de l’histoire de l’Église, les périodes ont varié mais, dès le 15^e siècle, la périodicité de 25 ans a été retenue.

En l’an 2000, pour célébrer le 2000^{ème} anniversaire de la naissance du Christ, l’année jubilaire (encore appelée année sainte) a été centrée sur le mystère de l’Incarnation.

L’Espérance est l’âme de l’année jubilaire 2025 qui va commencer. « *Au seuil de cette année... nous voudrions vous encourager à vivre votre mission... comme un nouveau départ, en pèlerins et témoins de l’Espérance, dans notre monde qui l’attend parfois de façon inquiète ou angoissée* ». (Lettre des évêques de France. 10 novembre 2024)

Le 24 décembre 2024, l’ouverture par le pape de la Porte Sainte constitue un symbole fort. Franchir cette porte nous fait passer de l’extérieur vers l’intérieur, marcher vers un monde nouveau, avancer sur notre chemin de foi. « *Moi, je suis la porte. Si quelqu’un entre en passant par moi, il sera sauvé.* » (Jn 10, 9). Une année jubilaire est pour chaque croyant un temps qui lui est donné pour stimuler sa prière, nourrir et affermir sa foi, être pour le monde un « pèlerin d’Espérance »...

« *Que ta grâce nous transforme en cultivateurs assidus des semences de l’Évangile qui féconderont l’humanité et le monde, dans l’attente confiante des cieux nouveaux et de la terre nouvelle...* » Extrait de la prière du pape François pour le Jubilé.

LE BLOC-NOTES DE DÉCEMBRE 2024

La chapelle est ouverte de 6h30 à 20h.

Les rendez-vous habituels

- Permanence à l’accueil du 60 : lundi-vendredi 9h30 à 11h30 et 14h30 à 16h30. Samedi matin.
- Célébration de l’Eucharistie : le dimanche à 9h et à 11h. En semaine du lundi au samedi à 7h.
- Permanence pour la confession, « *Sacrement de la joie* » : mardi, jeudi et samedi 10h-12h et 16h-18h. Il n’y aura pas de confessions entre Noël et l’Épiphanie.
- Chapelet : prochain rendez-vous, le vendredi 6 décembre à 17h30.

Nous portons dans notre prière toutes les personnes qui ne peuvent pas se joindre à nos assemblées dominicales et en particulier les malades. Vous connaissez peut-être autour de vous des personnes qui souhaiteraient être visitées. N’hésitez pas à nous les signaler.

À la chapelle des Oblats ou au 54 cours Mirabeau

- Samedi 7 décembre à 18 heures : solennité de l’Immaculée Conception de la Vierge Marie. La célébration sera suivie d’un repas partagé.
- Mardi 24 décembre à 20 heures : veillée et messe de la nuit de Noël.
- Vendredi 20 décembre : « *Goûter la rencontre* », de 15h à 16h30.
- Mercredi 1^{er} janvier 2025 : célébration de l’Eucharistie à 10 heures.

Ici et ailleurs

- Vendredi 6 décembre à 14h30 : pèlerinage pour les vocations à N. D. de Beauregard à Orgon.
- Lundi 9 décembre : solennité de l’Immaculée Conception de la Vierge Marie ; 18h30 : départ de la procession de Notre-Dame de la Seds vers la cathédrale, présidée par Mgr Delarbre ; 19h10 : messe de l’Immaculée Conception dans la cathédrale Saint-Sauveur à Aix-en-Provence, présidée par Mgr Delarbre.
- Samedi 14 décembre : Cercle de Silence, de 11h30 à 12h aux Allées Provençales.
- Vendredi 3 janvier 2025 à 14h30 : pèlerinage pour les vocations à N. D. de Beauregard à Orgon.



Retrouvez l’homélie du dimanche, l’actualisation du bloc-notes et divers articles à l’adresse <https://www.oblats-aix.fr/>. Vous êtes nouveau à fréquenter la chapelle des Oblats ? Faites-vous connaître à la sortie de la messe, passez à l’accueil du 60, demandez à recevoir la feuille de l’Église de la Mission.

Missionnaires Oblats – 60 cours Mirabeau – 13100 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 93 19 40 – contact@oblats.aix.fr – www.oblats-aix.fr